



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

pouvoir d'achat

Question au Gouvernement n° 1132

Texte de la question

POUVOIR D'ACHAT

M. le président. La parole est à M. Sébastien Huyghe, pour le groupe Les Républicains.

M. Sébastien Huyghe. Monsieur le Premier ministre, l'arrogance et la suffisance n'ont jamais fait baisser les déficits, ni augmenté le pouvoir d'achat des Français, ni même fait revenir la croissance (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

L'arrogance et la suffisance, ce sont elles qui ont présidé à votre réponse aux motions de censure déposées hier.

Un député du groupe LaREM . L'effet miroir !

M. Sébastien Huyghe. L'arrogance et la suffisance, ce sont elles qui ont présidé à la réponse de votre ministre de l'action et des comptes publics, il y a quelques instants, à la question ô combien importante de mon collègue Dino Cinieri (*Protestations sur les bancs du groupe LaREM.*) Le pouvoir d'achat des Français est une chose suffisamment importante pour en parler sérieusement. Nous ne sommes pas au cirque ! (*Exclamations sur les bancs du groupe LaREM. – Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*) Nous sommes dans l'hémicycle, où nous représentons le peuple français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

Les éléments économiques qui nous parviennent sont alarmants : la diminution de la croissance, telle que l'INSEE vient de l'annoncer, vous oblige à revoir vos prévisions ; les déficits se creuseront, car vous en avez gagé la diminution sur le seul maintien de la croissance.

Vous avez massivement augmenté les impôts des Français...

Mme Amélie de Montchalin. Lesquels ?

M. Sébastien Huyghe. ...et à ce constat, vous venez de répondre : « Vous verrez bien demain ! » – vous verrez en septembre, vous verrez en octobre, vous verrez en 2019... Sauf que les Français ont déjà vu l'augmentation de la CSG, l'augmentation des taxes sur les carburants, sur le gaz, j'en passe et des meilleures. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

Mme Amélie de Montchalin. Vous ne dites rien de la suppression de la taxe d'habitation ?

M. Sébastien Huyghe. Votre politique rétrécit le portefeuille des Français et aggrave le déficit !

Alors, monsieur le Premier ministre, allez-vous enfin privilégier les économies sur les dépenses de l'État plutôt que d'augmenter les impôts des Français et le déficit de notre pays ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics.

M. Fabien Di Filippo. Un traître peut en cacher un autre !

M. Olivier Dussopt, secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics. Monsieur le député, je pourrais finalement vous répondre exactement comme Gérard Darmanin, puisque vous posez les mêmes questions que votre collègue.

Vous souvenez-vous qu'il y a un an, vous souteniez une augmentation de deux points de la TVA, qui aurait coûté 13 milliards d'euros aux Français ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. Fabien Di Filippo. Vous ne disiez pas la même chose il y a huit mois !

M. Pierre Cordier. Il y a un an, vous étiez contre le Gouvernement !

M. Éric Coquerel. Pourquoi n'avez-vous pas voté le budget ?

M. Olivier Dussopt, secrétaire d'État . Nous, nous allons supprimer la taxe d'habitation, et dans un département comme le vôtre, 86 % des ménages bénéficieront de sa diminution.

Soutenez-vous la généralisation du chèque énergie que nous nous apprêtons à déployer ? La réponse est non.

Vous avez entendu, il y a un instant, la réponse à la question de votre collègue Cinieri, qui a rendu cette dernière sans objet. Vous avez pu constater que l'outrance et la caricature ne suffisent pas à emporter un raisonnement, et le ton que vous avez employé ne masque pas mieux l'absence totale de propositions de votre formation politique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. Fabien Di Filippo. Ce sont les Français qui jugent !

M. Olivier Dussopt, secrétaire d'État . Nous sommes devant vous avec des hypothèses et un travail budgétaires. Nous avons une loi de programmation. Nous avons réduit les déficits et fait en sorte, pour la première fois depuis quinze ans, de tenir les engagements européens que votre famille politique n'a jamais su tenir. Nos hypothèses de travail sont prudentes. Elles s'appuient sur la croissance, sur des mesures en faveur du pouvoir d'achat qui seront mises en œuvre au mois d'octobre.

Puisque vous nous avez posé la question du pouvoir d'achat, laissez-moi vous rappeler que la prime d'activité va augmenter.

M. Fabien Di Filippo. C'est faux !

M. Pierre Cordier. Il y a un an, vous étiez au PS !

M. Olivier Dussopt, secrétaire d'État. Laissez-moi vous rappeler que, le 1er novembre, nous augmenterons l'allocation aux adultes handicapés de 50 euros.

M. Thibault Bazin. Vous n'y croyez même pas !

M. Olivier Dussopt, secrétaire d'État. Laissez-moi vous répéter – je l'ai dit à l'instant – que nous ferons bénéficier 4 millions de foyers d'un chèque énergie de 150 euros. Ce sont là autant de mesures en faveur du

pouvoir d'achat sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir, autant de mesures en faveur des ménages les plus fragiles, que vous avez quant à vous renoncé à défendre depuis bien longtemps. Nous travaillons pour eux, nous travaillons pour les Français, et les hypothèses sur lesquelles nous avons construit et préparé le budget 2019 permettront à la France de tenir ses engagements et au Président de la République de tenir les siens.
(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Huyghe](#)

Circonscription : Nord (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1132

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Action et comptes publics (M. le SE auprès du ministre)

Ministère attributaire : Action et comptes publics (M. le SE auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 août 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 août 2018](#)